



UNION DES RETRAITÉS DU C.L. PARIS ILE-DE-FRANCE

Immeuble RHIN (BC : 500.11) - 39 avenue de Paris – 94800 VILLEJUIF - TEL : 01 42 95 20 04 – 01 42 95 21 20

urcl-parisidf@orange.fr

www.urcl-paris-idf.org

Villejuif, Janvier 2019

APPEL de COTISATION

Lors de l'Assemblée Générale 2018, la cotisation pour l'année 2019 a été fixée à :

20 Euros pour les adhérents individuels

30 Euros pour les couples

30 euros pour les bienfaiteurs individuels

50 Euros pour les couples bienfaiteurs

Nous rappelons qu'il s'agit là d'un montant minimum. Il vous est loisible de majorer cette somme, à la hauteur de vos moyens et de vos attentes, afin de nous fournir une partie des ressources dont nous avons besoin pour moderniser nos traitements, nos outils de communication avec vous et vous adresser des offres plus nombreuses et plus novatrices.

En octobre dernier, nous avons procédé à un nombre très élevé de rappels de cotisations. Cette situation, outre la charge de travail qu'elle représente, déstabilise notre trésorerie qui enregistre les plus importantes dépenses en début d'année.

*Afin d'éviter ces retards ou ces oublis de règlement nous vous invitons à utiliser **le prélèvement en compte** dont vous trouverez en annexe les modalités.*

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir régler le montant de votre **cotisation 2019 dès votre inscription à une activité et sinon au plus tard le 31 Mars 2019**. Vous pouvez désormais opter pour le moyen de paiement le plus commode pour vous : prélèvement en compte (voir modalités en annexe) ou carte bancaire (voir modalités PAYPAL ci-dessous) ou chèque bancaire.

Avec nos remerciements anticipés.

Pour le Conseil d'Administration
Le Trésorier
Jean-Paul CADAYS

Pour régler votre cotisation par carte bancaire sécurisée (via PayPal), accédez à vos données personnelles en cliquant sur le lien « Espace Membre » de la barre de droite du site Web URCL (adresse dans l'en-tête de la note).

Ensuite, complétez la zone utilisateur avec vos nom et prénom en **lettres majuscules** et votre mot de passe (qui est votre numéro d'adhérent ⁽¹⁾), puis dans la ligne « Cotisations 2019 » cliquez sur « Payer » et suivre les instructions.

⁽¹⁾Ce numéro qui figure sur votre carte d'adhérent, peut vous être fourni par mail ou en téléphonant à l'URCL (01.42.95.21.20).

Cet avis ne concerne pas ceux de nos adhérents qui auraient déjà réglé leur cotisation 2019 ni ceux qui ont déjà opté pour le prélèvement.



BULLETIN A RETOURNER AVEC VOTRE COTISATION

à l'Union des Retraités du Crédit Lyonnais - 39 Avenue de Paris (BC 500.11)
94800 VILLEJUIF

Nom, prénom

Adresse.....

Téléphone portable..... Adresse courriel.....@.....

Je règle par autorisation de prélèvement (RIB joint)
carte bancaire (via Paypal)
chèque de ... € joint (**à ne pas agraffer ni coller**)